

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ORDINAIRE**  
**DU 22 JANVIER 2019**

**L'an deux mille dix-neuf, le vingt-deux janvier à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de BOUZY-LA-FORET se sont réunis dans la salle de la mairie sur convocation du 17 janvier 2019, affichée le 17 janvier 2019, de Madame BONDUEL Florence, Maire, en séance ordinaire.**

**ORDRE DU JOUR :**

Mouvement social

Préoccupations et propositions de l'Association des Maires de France

FINANCES

Résultats budgétaires 2018

Appel à projets 2019 volet 3 département du Loiret / soutien aux investissements d'intérêt communal

Demande de subvention départementale animation du 13 juillet 2019

ENFANCE

Organisation des rythmes scolaires rentrée de septembre 2019

Convention d'objectifs et de financements de la caisse d'allocations familiales du Loiret : prestation de services et contrat enfance jeunesse Territoire Communauté de communes des Loges 2018-2021

SIAEP Bray-Bouzy-St Aignan- Rapports de présentation

Présentation rapport 2017 de la communauté de communes des Loges

Questions diverses

Présents : Mmes et MM. Florence BONDUEL, Jean-Claude TONDU, Christian TOUSSAINT, Gilberte BADAIRE, François DAUBIN, Gilles MARCHAND, Valérie NEYROLLES, Philippe DESSART, Sylvie VUILLET, Michel VARLOTEAUX.

Absents donnant pouvoir : Aurélia BLOT à Philippe DESSART, Michel CHARTIER à François DAUBIN.

Absents : Anne-Xavière COURONNÉ, Stéphanie VENANT.

*Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).*

*Le maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.*

Secrétaire de séance : Jean-Claude TONDU.

**Adoption du PV de la séance du 04.12.2018. Le procès-verbal est adopté à la majorité des membres qui y étaient présents.**

Il est proposé et ajouté, avec l'accord unanime des membres du conseil municipal, le point suivant à l'ordre du jour :

- Avis demande d'enregistrement, au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, SAS VITRY BIOGAZ

Suite à une communication de l'association des maires du Loiret, Madame le Maire fait lecture à l'assemblée de la charte de l'élu local issue de l'article L.1111-1-1 du Code général des collectivités territoriales.

## **Mouvement social**

### **Action « Mairies ouvertes »**

La commune a mis à disposition du public, de début décembre 2018 à début janvier 2019, un cahier de doléances et de propositions dans le cadre de l'action « Mairies ouvertes » proposée par l'association des maires ruraux de France.

Ce recueil a été remis à l'association pour présentation aux dirigeants nationaux.

### **Grand débat national**

De mi-janvier 2019 à mi-mars 2019, à l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un Grand Débat National permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles. La parole est donnée aux Français sur quatre questions majeures : la transition écologique, la fiscalité, la démocratie et la citoyenneté, l'organisation de l'État et des services publics.

#### Comment s'organise le Grand Débat ?

1 / Le Grand Débat National se déploiera tout d'abord à partir des réunions d'initiatives locales. Ces réunions permettront à chacun de débattre au cours de réunions publiques, de se faire entendre et de convaincre.

LA MUNICIPALITE MET A DISPOSITION UNE SALLE AUX BULZACIENS DESIREUX D'INITIER UN DEBAT SUR LA COMMUNE- PRENDRE CONTACT AVEC LA MAIRIE POUR LES MODALITES D'ORGANISATION.

2 / Chaque Française et chaque Français peut directement contribuer en ligne sur la plateforme granddebat.fr, transmettre un courrier postal (adresse disponible en mairie) ou déposer leurs doléances en mairie dans les cahiers prévus à cet effet.

## **Délibération 2019-01: Préoccupations et propositions de l'Association des Maires de France**

En vue d'engager des négociations avec l'Etat, l'association des maires de France appelle les communes à se rallier à la résolution issue du 101ème congrès des Maires de France de novembre 2018.

Cette résolution a pour objectif de démontrer la force et l'unité des maires de France et présidents d'intercommunalité et met l'accent sur une série de contraintes remettant en cause la libre administration des collectivités locales au travers notamment des baisses de dotations locales, de la perte d'autonomie de gestion, du recul des services déconcentrés de l'Etat.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
*Par 12 voix pour, 0 voix contre***

**Décide de se rallier à la résolution de l'Association des maires de France issue de son 101ème congrès de novembre 2018 en vue de soutenir cette association des maires de France dans ses discussions avec le Gouvernement.**

**La commune de Bouzy la Forêt souhaite préciser qu'il existe de fortes inégalités financières entre territoires au travers de la Dotation globale de fonctionnement et qu'il conviendrait d'étudier aussi ce fait.**

## **FINANCES : Résultats budgétaires 2018**

BUDGET PRINCIPAL	Dépenses prévisionnelles 2018	Recettes prévisionnelles 2018	Résultat prévisionnel 2018	Résultat antérieur	Résultat prévisionnel cumulé au 31.12.2018
SECTION Fonctionnement	691 075.06 €	862 212.46 €	+ 171 137.40€	+ 126 509.08 €	+ 297 646.48 €
SECTION Investissement	524 514.52 €	516 805.50 €	-7 706.50€	-105 146.46 €	-112 852.48 €
Vue d'ensemble	1 215 589.58 €	1 379 017.96 €	+ 163 428.38 €	+ 21 362.62 €	+ 185 061.00 €
<ul style="list-style-type: none"><li>• Il convient de noter qu'un prêt à court terme a été consenti en avril 2018 d'un montant de 100 000 € pour une durée maximum de 1 an (investissement)</li><li>• il convient de prendre en compte les restes à réaliser 2018</li></ul>					

BUDGET annexe assainissement	Dépenses prévisionnelles 2018	Recettes prévisionnelles 2018	Résultat prévisionnel 2018	Résultat antérieur	Résultat prévisionnel cumulé au 31.12.2018
SECTION Fonctionnement	32 916.85 €	42 588.20 €	+ 9 671.35 €	0 €	+ 9 671.35 €
SECTION Investissement	138 233.58 €	87 702.87 €	-50 530.71 €	-31 279.25€	-81 809 96€
Vue d'ensemble	171 150.43 €	130 291.07 €	- 41 000 €	-31 279.25€	-72 138.61 €

### **Appel à projets 2019 volet 3 département du Loiret : Le soutien aux investissements d'intérêt communal**

Il convient de présenter pour mi-février 2019 au département un projet d'intérêt communal sur une des thématiques suivantes :

- Aménagement durable : vers un nouveau modèle d'aménagement en réponse aux besoins locaux (infrastructures, mobilité, patrimoine/tourisme, environnement, aménagement et urbanisme, etc.)
- Proximité et développement des territoires : des territoires plus proches des habitants et plus dynamiques (économie, THD/usages numériques, services à la population, etc.)
- Cohésion sociale et citoyenneté : bien vivre-ensemble au sein des territoires (animation locale, solidarité, enfance/jeunesse, culture, sport, etc.)

Ce point sera étudié par la commission municipale Urbanisme, voirie, sécurité jeudi 31.01.2019.

### **Délibération 2019-02: Demande de subvention départementale animation du 13 juillet 2019**

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

**Pour animer la soirée du 13.07.2019 :**

**- Retient l'association ZINGOPHONIA de Champoulet (45) pour un récital en animation pour un montant de 950 € TTC**

**-Autorise le Maire à solliciter à hauteur de 475 € le fonds d'accompagnement culturel aux communes (aide financière du conseil départemental du Loiret) pour cette prestation.**

### **Organisation des rythmes scolaires rentrée de septembre 2019**

En attente du retour d'un questionnaire transmis aux parents d'élèves afin de déterminer leur position sur l'organisation des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2019, ce point est reporté à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil municipal.

### **Délibération 2019-03: Convention d'objectifs et de financements de la caisse d'allocations familiales du Loiret : prestation de services et Contrat enfance jeunesse Territoire de la Communauté de communes des loges Période 2018-2021**

Il est rappelé qu'en contre partie d'un service ouvert à tous, par le biais d'une tarification sociale ainsi que d'une organisation et d'un taux d'encadrement conformes aux exigences réglementaires, la caisse d'allocation familiale du Loiret finance nos services communaux – périscolaire, TAP et centre de loisirs à hauteur d'environ 30 000 € annuels.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

**Autorise Mme le Maire à signer ce nouveau contrat couvrant le territoire de la communauté de communes des Loges et tout avenant s'y rapportant.**

### **Délibération 2019-04: Avis demande d'enregistrement, au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, SAS VITRY BIOGAZ**

Le conseil municipal est amené à formuler un avis sur la demande d'enregistrement, au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, de la SAS VITRY BIOGAZ.

Ce dossier présente un projet d'implantation d'une unité de méthanisation sur le territoire de la commune de Vitry-aux-Loges.

La collectivité est concernée par l'épandage de résidus issus de la méthanisation dans les secteurs des lieux-dits de l'Infirmier, la Plaine des Châteliers et Inviolata sur une superficie de 141.90 ha.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
Par 12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,**

**Emet un avis favorable à cette demande dans la mesure où l'épandage est constitué intégralement de matières organiques.**

### **Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable regroupant les communes Bray- St Aignan et Bouzy-la-Forêt- Rapports de présentation**

Michel VARLOTEAUX, Président du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable regroupant les communes Bray- St Aignan et Bouzy-la-Forêt présente la synthèse de l'étude patrimoniale menée par l'établissement en 2018.

Cette étude s'est déroulée en 3 phases : la connaissance du réseau, l'analyse du système et le programme de travaux.

Quelques chiffres :

- Un patrimoine de 3 points de captage et 86.2 kilomètres de réseau
- Autosuffisance de la structure avec marge de manoeuvre de 30% du besoin actuel soit une réserve en alimentation pouvant couvrir les besoins du territoire pendant 24 heures
- Les matériaux composant le réseau sont à 95 % PVC collé posées entre les années 1969 et 1974

La présentation du rapport sur le prix de l'eau et la qualité du service 2017 est reportée à la prochaine séance.

### **Présentation rapport d'activité 2017 de la CCL**

Ce point est reporté à l'ordre du jour de la prochaine séance.

### **Questions diverses :**

Diffusion du Programme 2019 de formation des élus locaux de l'association des maires du Loiret.

Dates commissions municipales :

- Urbanisme, voirie, sécurité :  
jeudi 31.01.2019- 20h30 → appel à projets 2019 volet 3 département du Loiret  
→ travaux d'investissement 2019  
→ nomination salle annexe salle bleue
- Finances :  
lundi 04.03.2019- 20h30 → étude des demandes reçues de subventions 2019  
→ élaboration du budget primitif 2019  
→ travaux d'investissement 2019

*La séance est close à 23h40.*

*Compte-rendu affiché en Mairie le 28 janvier 2019.*

*Prochaine séance le 26 février 2019.*

**Jean-Claude TONDU.**